



# Les principaux contentieux judiciaires de Google

Actualité législative publié le 27/01/2025, vu 396 fois, Auteur : [Yanis MOUHOU](#)

**Les contentieux judiciaires de Google témoignent de l'immense pouvoir et des responsabilités qui incombent aux entreprises technologiques de grande envergure**

## Introduction

Depuis sa création en 1998 par **Larry Page** et **Sergey Brin**, **Google** (aujourd'hui **Alphabet Inc.**) est devenu l'un des acteurs incontournables du secteur technologique, dominant le marché des moteurs de recherche, des services en ligne et des **publicités numériques**. Cependant, cette position dominante n'a pas été sans conséquences juridiques. L'entreprise a été impliquée dans une série de **contentieux judiciaires** majeurs, souvent en lien avec des pratiques **anticoncurrentielles**, des questions de **propriété intellectuelle**, de **confidentialité des données**, et de **responsabilité de contenu**. En raison de son poids économique et de son rôle central dans l'écosystème numérique mondial, les poursuites à l'encontre de Google ont souvent des répercussions significatives sur l'industrie technologique, la régulation des données et la concurrence.

Cet article examine les **principaux contentieux judiciaires** auxquels Google a été confronté, en mettant en lumière les enjeux juridiques, les décisions marquantes, ainsi que les impacts sur l'évolution de la régulation des entreprises technologiques.

## 1. Les Litiges Antitrust : Accusations de Monopole et Abus de Position Dominante

L'un des contentieux les plus récurrents et médiatisés concerne les accusations d'abus de **position dominante** et de **pratiques anticoncurrentielles** dans le secteur de la recherche en ligne, des publicités numériques et des systèmes d'exploitation mobiles.

### a) L'Affaire Google et la Commission Européenne (2017)

L'un des contentieux les plus emblématiques de Google en matière antitrust a eu lieu en Europe, où la **Commission Européenne** a condamné Google à une amende record de **2,42 milliards d'euros** en 2017 pour avoir abusé de sa position dominante dans les **résultats de recherche**. Cette décision concernait spécifiquement la **promotion illégale** de son propre service de **comparaison de prix** (Google Shopping) au détriment des services concurrents.

La Commission a estimé que Google avait favorisé ses propres services dans ses résultats de recherche, au détriment des autres entreprises qui proposaient des services similaires. En

conséquence, l'entreprise a été condamnée à modifier ses pratiques commerciales et à offrir à ses concurrents une chance équitable de figurer dans les résultats de recherche.

### **b) L'Affaire Android et la Commission Européenne (2018)**

Un autre contentieux majeur a concerné **Android**, le système d'exploitation mobile de Google. En 2018, la Commission Européenne a infligé une amende de **4,34 milliards d'euros** à Google pour des pratiques anticoncurrentielles liées à Android. L'enquête a révélé que Google avait imposé des restrictions aux fabricants de smartphones Android, les obligeant à préinstaller **Google Search** et **Google Chrome** sur leurs appareils, tout en excluant ses concurrents.

La Commission a jugé que Google avait utilisé Android pour consolider son monopole sur la recherche mobile, en limitant la capacité des consommateurs à choisir d'autres moteurs de recherche ou navigateurs. Cette décision a renforcé les appels à une régulation plus stricte des pratiques de **Google** dans le domaine des systèmes d'exploitation et des plateformes mobiles.

### **c) L'Affaire Google et la FTC (États-Unis, 2013)**

Aux États-Unis, la **Federal Trade Commission (FTC)** a ouvert une enquête en 2011 sur les pratiques de Google, soupçonnant l'entreprise d'abuser de sa position dominante. En 2013, après plusieurs années de discussions, la FTC a décidé de **clôturer l'enquête sans action**, tout en obtenant de Google l'engagement de modifier certaines de ses pratiques, notamment en matière de **publicité** et de **recherche**.

L'issue de cette affaire a été perçue comme une victoire pour Google, mais elle a soulevé des préoccupations sur la **capacité des autorités américaines** à traiter les abus de pouvoir des géants du numérique. Cependant, le contentieux européen a montré une approche beaucoup plus stricte en matière de régulation antitrust.

## **2. Les Litiges Relatifs à la Vie Privée et la Protection des Données**

Avec son accès aux données de milliards d'utilisateurs, **Google** a fait l'objet de plusieurs contentieux concernant la protection de la vie privée et la **gestion des données personnelles**.

### **a) L'Affaire Google Street View et la Vie Privée (2010)**

En 2010, Google a été accusé d'avoir collecté illégalement des données personnelles provenant des **réseaux Wi-Fi** privés dans le cadre de son projet **Street View**, qui cartographiait les rues du monde entier pour alimenter ses services de cartographie. En interceptant des informations personnelles telles que des emails, des mots de passe et des numéros de carte bancaire, Google a enfreint la **législation sur la vie privée** dans plusieurs pays.

Aux États-Unis, la **Federal Communications Commission (FCC)** a imposé une amende de **25 000 dollars** à Google pour avoir entravé l'enquête, bien que la société n'ait pas été poursuivie pénalement. En Europe, plusieurs **autorités de protection des données** ont lancé des enquêtes et Google a été contraint de présenter des excuses publiques et de mettre en place des mesures pour éviter de futures violations.

### **b) Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**

Le **Règlement général sur la protection des données (RGPD)** de l'Union européenne, entré en

vigueur en 2018, a renforcé les obligations des entreprises concernant la gestion des données personnelles. Google a été visé par plusieurs enquêtes sous le RGPD pour des pratiques de **ciblage publicitaire** et de **collecte de données** à des fins de personnalisation.

En 2019, **Google** a été sanctionné par la **CNIL** (Commission nationale de l'informatique et des libertés) pour une **infraction au RGPD**, en raison de son système de **collecte de consentement** jugé insuffisant pour les utilisateurs français. L'amende imposée s'élevait à **50 millions d'euros**. Cette amende est un exemple de l'augmentation des sanctions pour non-respect des normes de protection des données personnelles, et de l'importance croissante des régulations internationales sur la vie privée.

### 3. Les Litiges en Matière de Propriété Intellectuelle

Google a également été impliqué dans des contentieux relatifs à la violation de droits de **propriété intellectuelle**, notamment en matière de **brevets**, de **copyrights** et de **marques**.

#### a) Affaire Oracle contre Google (2010-2021)

L'un des contentieux les plus longs et les plus complexes a été l'affaire opposant **Oracle** à **Google**, qui a commencé en 2010. Oracle a accusé Google d'avoir violé ses **brevets** et ses **droits d'auteur** en utilisant une partie du **code Java** dans son système d'exploitation **Android** sans autorisation. Après plusieurs années de procédures judiciaires, un **jury fédéral américain** a estimé que Google avait effectivement enfreint les droits d'Oracle, mais en 2021, la **Cour suprême des États-Unis** a tranché en faveur de Google, estimant que son utilisation du code Java était couverte par la **licence équitable**.

Cette décision a été considérée comme un coup majeur en faveur de **l'innovation technologique**, tout en soulignant les tensions entre les **développeurs de logiciels** et les **détenteurs de brevets** dans l'industrie technologique.

#### b) Affaire Google Books (2005-2015)

Google a également été poursuivi pour la numérisation de millions de livres dans le cadre de son projet **Google Books**. L'**Authors Guild** a déposé une plainte en 2005, arguant que Google avait violé les droits d'auteur des auteurs en numérisant des livres sans obtenir leur consentement. Après des années de négociations et de procédures judiciaires, Google a conclu un **accord de règlement** en 2015, prévoyant des paiements aux auteurs et des modifications dans les pratiques de numérisation. Cependant, cette affaire a mis en lumière les enjeux juridiques liés à la **numérisation massive** de contenus protégés par le droit d'auteur.

### 4. Les Litiges Relatifs à la Modération des Contenus

Google, en tant que propriétaire de **YouTube**, a également été impliqué dans des contentieux relatifs à la **modération des contenus** et à la **responsabilité** de la plateforme face aux contenus illégaux ou nuisibles.

#### a) Affaires de Contenus Terroristes et Illégaux

YouTube a été confronté à des poursuites pour avoir permis la **diffusion de contenus illégaux**, y compris des **discours haineux**, des **contenus terroristes**, et de la **désinformation**. Dans certains cas, des victimes de **terrorisme** ont poursuivi Google pour n'avoir pas pris suffisamment

de mesures pour modérer ces types de contenus sur sa plateforme.

Bien que Google bénéficie de la protection de la **section 230** de la **loi sur la décence des communications** aux États-Unis, qui lui accorde une immunité contre les poursuites liées aux contenus générés par les utilisateurs, la question de la **responsabilité des plateformes** dans la modération des contenus reste un sujet de débat juridique dans le monde entier.